

## **Pour les bios la situation politique s'est dégradée depuis 2017 !**

**Le développement des surfaces biologiques à partir de 2014 a rapidement posé question au monde agricole, notamment dans la concurrence pour l'accès aux aides de la PAC. En quittant le gouvernement en 2017, le PS n'avait pas fait l'arbitrage.**

Dès son arrivée au pouvoir en 2017 Emmanuel Macron a donc décidé, en accord avec le syndicat majoritaire, d'arrêter de financer l'aide au maintien pour se concentrer sur le soutien à la conversion.

**En choisissant de ne plus soutenir les aides au maintien, l'Etat est en accord avec le syndicat agricole FNSEA. « Il y a un arbitrage à faire entre aide à la conversion et aide au maintien. La priorité, c'est l'aide à la conversion. Pour l'aide au maintien, nous pensons que c'est au marché de prendre le relais. »** affirmait Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA, en juillet.

**Une position soutenue par Pascal Viné, directeur général de COOP de France, l'organe représentatif de la coopération agricole française. « Il faut que le marché rémunère le bio, il serait bien qu'il y ait plus une aide au maintien spécifique. ».**

Extrait - Le monde (22/07/2017)

La logique politique derrière cette décision pouvait s'entendre : les bio ont la valorisation par le prix, ils n'ont pas besoin des aides de la PAC.

A l'époque le réseau GAB/GRAB/FNAB demandait un transfert de 15% entre le pilier 1 et le pilier 2, nécessaire pour financer la conversion ET le maintien, seule rémunération des services environnementaux. Le réseau considérait déjà que seul le soutien dans la durée pouvait permettre de stimuler vraiment la conversion. Sachant que déjà en 2017 certaines filières comme les filières bovin viande n'avaient pas de valorisation par le prix.

4 ans plus tard, alors que la négociation de la PAC bat son plein, la bio subit la conjoncture, sortie du Royaume-Uni de la PAC, réduction du budget global, effort supplémentaire demandé aux céréaliers pour la convergence. Dans la négociation, **le syndicat majoritaire défend un écorégime égalitaire entre Bio et HVE à 70€ par hectare et par an.**

# La situation du marché s'est dégradée à partir de 2021

Le marché et sa croissance à deux chiffres, ainsi qu'une PAC très incitative ont tiré le développement de la Bio entre 2014 et 2021.

Mais cette dynamique avait une fin que les pouvoirs publics n'ont pas anticipée. Dès le COVID, les premiers signes de ralentissement de la demande se font sentir. EGAlim ne joue pas son rôle de croissance et le marché se rétracte. A partir de fin 2021, le réseau Bio demande au Ministère de l'Agriculture des enveloppes pour communiquer auprès du consommateur sur le label bio et ses garanties afin de relancer la demande.

modestes...

- **Outils de régulation du marché**
- **Par les aides :**
  - Un **plan de soutien de 271 millions d'euros** en 2024
  - Un **écorégime à 145€ par hectare et par an**
  - Un **PSE bio**

**Le montant de 50 millions d'euros annoncé vendredi soir nous a déçu nous, mais aussi nos partenaires sur ce dossier. 833 euros par ferme bio, c'est à peine de quoi changer un pneu de tracteur. Tous les bio se sentent humiliés par ces annonces, quelle que soit leur obédience syndicale.**

**Il est impossible pour les bio de cautionner le détricotage des normes environnementales, le rejet du plan ecophyto, la mise sous tutelle de l'ANSES ou de l'OFB demandée par certains, impossible de cautionner aussi les attaques violentes, l'explosion de la Dreal à Carcassonne, les actions violentes à l'égard des locaux de l'Office français de la biodiversité et des agents de la police de l'environnement avec des slogans comme « on emmerde les emmerdeurs. » L'intimidation physique, les agressions verbales, les dégradations matérielles volontaires et parfois risquées pour les citoyens ne sont pas tolérables comme dans ce supermarché où le toit s'est effondré avec des clients et des salariés bloqués dedans.**

**La Bio pour toutes et tous  
comme horizon agricole et alimentaire,  
c'est ça notre projet pour la société.**

***Il faudra attendre 2024 pour avoir un engagement significatif de 18 millions d'euros sur trois ans pour communiquer sur la Bio.***

**Faire entendre la voix des bio dans cette mobilisation pour porter une double revendication :**

**Par le marché :**

- La **transparence sur les marges** tout au long de la chaîne de valeur
- Le **soutien à la demande** : communication sur la bio, respect de la Loi EGAlim, coup de pouce aux ménages